

Intitulé

Gestion des événements indésirables en ESSMS : un levier pour l'amélioration des pratiques.

Référence

FOR 701

Formateur

Céline Mourgues

Intervenante des évaluations des ESSMS certifiée AFNOR

Prérequis

Aucun

Public visé

Tous personnels intervenant en ESSMS

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne

Nous consulter

Prix Intra / hors

1 450 € par jour

Durée

- 1 journée
- 7 heures

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

\*Net de TVA par décision d'exonération de la  
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

**ATL FORMATION**  
1, Avenue du père Coudrin  
48000 MENDE  
atl.formation@atl48.org  
04.66.49.05.16  
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

# Formation

## GESTION DES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES EN ESSMS : UN LEVIER POUR L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES.

**Le décret n°2016-1813 du 21 décembre 2016 précise sur les événements indésirables et l'obligation de signalement des structures médico-sociales et sociales.**

**L'arrêté du 27 février 2017 fixe la liste des événements sanitaires indésirables pouvant être signalés sur le portail national de signalement conformément aux articles R331-8 et suivant du Code de l'Action et des familles.**

**Depuis le 1er janvier 2022, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) relevant de l'article L312-1 du CASF devront réaliser une évaluation de la qualité des prestations reposant sur un référentiel unique, élaboré et publié par la Haute Autorité de Santé (HAS), le 10 mars 2022.**

**Le déploiement d'une démarche qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux revêt un enjeu important au regard des nouvelles exigences du référentiel HAS d'évaluation de la qualité des ESSMS.**

**Le décret n°2022-688 paru le 25 avril 2022 élargit le rôle du conseil de la vie sociale. « Il est associé à l'élaboration ou à la révision du projet d'établissement ou du service mentionné à l'article L 311-8, en particulier son volet portant sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance ; Il est entendu lors de la procédure d'évaluation, est informé des résultats et associés aux mesures correctives à mettre en place ».**

### Objectifs opérationnels

- Analyser les situations vécues (satisfaction, questionnement, difficultés).
- Identifier, déclarer et comprendre la gestion des EI (Evènement indésirable)
- Identifier, déclarer et comprendre la gestion des EIG (Evènement indésirable grave)
- Hiérarchiser et analyser les causes des EI et EIG pour prioriser des actions correctives.
- Comprendre le traitement des plaintes et des réclamations

### Objectifs pédagogiques

- Identifier la notion de la gestion des risques en ESSMS
- Déclarer un EI et/ou un EIG
- Relier le traitement des EI avec la démarche d'amélioration de la qualité

## PLAN DE LA FORMATION

### La notion de risque en ESSMS

- Le Contexte réglementaire
- Les principaux enjeux d'une démarche de prévention des risques
- La gestion et anticipation des risques (droits des usagers, conduites à risques...)

### Analyse des risques

- Une démarche méthodologique de prévention des risques
- Hiérarchiser les risques

### Gestion des risques

- La culture positive des risques
- Les différents types d'EI
- La fiche de déclenchement des EI
- L'analyse des EI et leur traitement
- Appliquer la méthodologie

#### Intitulé

Gestion des événements  
indésirables en ESSMS : un levier  
pour l'amélioration des pratiques.

#### Référence

FOR 701

#### Formateur

Céline Mourgues

Intervenante des évaluations des  
ESSMS certifiée AFNOR

#### Prérequis

Aucun

#### Public visé

Tous personnels intervenant en  
ESSMS

#### Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

#### Prix Inter / par personne

Nous consulter

#### Prix Intra / hors

1 450 € par jour

#### Durée

- 1 journée
- 7 heures

#### Délai d'accès

8 semaines

#### Modalités d'accès

Nous consulter

\*Net de TVA par décision d'exonération de la  
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

# Formation

## GESTION DES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES EN ESSMS : UN LEVIER POUR L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES.

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Support Powerpoint
- Vidéo ; Sur écran organigramme d'objet
- Feuille servant de ballon ; Feuille papier + Post-its
- Démarche active et participative travail autour de La Montgolfière
- Démarche participative autour d'un cas pratique, interactions entre les stagiaires
- Présentation d'une cartographie par groupe

### Évaluations des résultats

**Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :**

- **Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.**
- **Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.**
- **Une évaluation de la satisfaction du participant : une évaluation à chaud sera remise à l'issue de la formation afin de connaître le niveau de satisfaction des participants.**

ATL FORMATION  
1, Avenue du père Coudrin  
48000 MENDE  
atl.formation@atl48.org  
04.66.49.05.16  
www.tutelle-lozere.com